

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 121 / Mars 2024

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



**Nous avons appris
ce que pouvait être
une vie heureuse**

P.3

**Notre vision
pour les 5 ans à venir** P.4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

« Nous avons appris ce que pouvait être une vie heureuse »

04 —

Dossier

Plan stratégique 2024-2028
Répondre aux nouveaux défis,
pour les enfants

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets
et les partenariats
d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Zoom sur les Villages d'Enfants
et d'Adolescents du Jura

12 —

Situation éducative

Quand une fratrie idéalise son retour
en famille

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

Le plan stratégique d'ACTION ENFANCE
2024-2028

édito

Offrir les conditions de l'épanouissement et de l'insertion

L'année 2024 s'est ouverte sur un nouveau plan stratégique à cinq ans pour ACTION ENFANCE. La précédente stratégie 2019-2023 a conduit la Fondation à diversifier encore davantage ses modes d'accueil en réponse aux besoins des fratries confiées par les Départements. Les Villages d'Enfants sont devenus des Villages d'Enfants et d'Adolescents offrant une palette élargie de dispositifs d'accueil : services de semi-autonomie, d'autonomie, service d'accompagnement renforcé (SAR), placement à domicile (PEAD), accueil mère-bébé.

Une offre innovante appréciée par les Conseils départementaux qui ont été nombreux à confier à ACTION ENFANCE la réalisation d'un Village d'Enfants et d'Adolescents. Pas moins de huit appels à projets ont été remportés par la Fondation ces cinq dernières années, la plupart sur de nouveaux territoires.

Trois démarches globales ont accompagné ce développement : la mise en œuvre d'une nouvelle génération d'Écovillages, le programme Action environnement et la mesure d'impact social de l'action de la Fondation.

La stratégie 2024-2028 donne un nouvel élan à cette recherche de réponses toujours plus adaptées aux besoins des enfants placés, tout en réaffirmant les valeurs et les convictions d'ACTION ENFANCE.

L'accent est mis sur la reconnaissance du métier d'éducatrice/teur familial exercé par 550 femmes et hommes engagés humainement et professionnellement aux côtés des enfants, jour après jour, dans nos Villages.

Un autre aspect important de ce nouveau plan stratégique consiste à rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur projet de vie, avec un accompagnement spécifique qui commence bien avant leur sortie des Villages et se poursuit autant que de besoin avec l'aide, sur le terrain, des huit référents de notre dispositif d'après placement ACTION+.

Grâce à la confiance des Conseils départementaux et au soutien précieux de nos fidèles donateurs et partenaires, nous poursuivrons notre mission : offrir aux futurs adultes que nous accueillons les conditions de leur épanouissement et des bases solides pour qu'ils construisent eux-mêmes leur avenir. ✪



PIERRE LECOMTE,
Président



FRANÇOIS VACHERAT,
Directeur général



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34.
Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Rédactrice en chef** : Isabelle Guénot.
Rédaction : Isabelle Guénot, Véronique Imbault, Marie Blondel, Dominique Ortin-Meaux.
Crédits photos : ACTION ENFANCE, Adobe Stock, Nora Houguenadé, Istock, Karine Péron Le Ouay, X. Renaud, DR.
Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Lonsdale.
Impression : Imprimerie La Galiole-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte
Vice-présidente : Béatrice Kressmann
Trésorier : Alain David
Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Christel Hennion,
Marie-Emmanuelle Hochereau,
Guillaume Jehanne, Sandrine Johnson,
Jean-Xavier Lalo, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE
Fondation Mouvement
pour les Villages d'Enfants
Bernard Descamps : cofondateur

28, rue de Lisbonne
75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34
Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance
qui lui a renouvelé son agrément en date du 11 mai 2023 : www.donenconfiance.org



« Nous avons appris ce que pouvait être une vie heureuse »

Enkhjin a désormais 22 ans. Avec ses frères et sœurs, elle a été accueillie au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson pendant plusieurs années. La plus jeune de ses sœurs y vit toujours. Rencontre avec une fratrie incroyablement soudée.

« **N**ous ne voulions pas être séparés. Nous voulions même dormir ensemble ». Lorsque Uugii, Enkhjin, Tengis et Milène* sont confiés à l'Aide sociale à l'enfance, ils sont d'abord placés dans un foyer d'urgence. Mais leur souhait le plus cher était de pouvoir vivre ensemble, dans une même maison. Leur vœu est exaucé quelques mois plus tard quand des places se libèrent au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson. Ils ont alors respectivement 16, 14, 12 et 7 ans. « Nous avons vécu tous les quatre, dans la même maison pendant deux ans, jusqu'à ce que ma sœur aînée parte du Village. Nous mesurons la chance qui nous était offerte, comparé à ce que nous avons pu vivre précédemment avec nos parents qui étaient très instables, témoigne Enkhjin. Lors des audiences chez le juge, ma mère remerciait chaque fois ACTION ENFANCE et l'État français de nous permettre de vivre la même existence que les autres enfants. Nous pleurons mais, au fond de nous, nous savions qu'elle avait raison. »

DÉCOUVRIR UNE FORME DE NORMALITÉ

— Au Village, la fratrie se crée une double culture, associant les valeurs de leurs origines mongoles (l'entraide, la solidarité, le soutien) aux us et coutumes français. Ils découvrent les fêtes occidentales qu'ils ne célébraient pas avec leurs parents, partent en vacances en camping, dévorent des livres, se font des amis, poursuivent leurs études, connaissent enfin la stabilité. « Cette vie au Village a posé un cadre, nous a montré ce que pouvait être une vie heureuse. Nous ne nous lassons pas d'évoquer ces souvenirs », poursuit-elle. À Cesson, Enkhjin découvre le judo, qu'elle pratique encore maintenant dans le club local, en parallèle de la poursuite de ses études supérieures. « J'ai créé des liens avec mon entraîneur, je m'y suis fait des amis. Plus que du sport, c'est un véritable lien social. »

AUX PETITS SOINS POUR LA BENJAMINE

— Cette fratrie, très importante pour chacun, a un sens développé de la famille et de l'entraide. Uugii, l'aînée, a obtenu des droits d'hébergement pour sa petite sœur, Milène, toujours accueillie au Village. L'occasion pour toute la fratrie de se retrouver en famille avec leur père lors des droits de visite, leur mère étant malheureusement décédée. Les liens forts qu'ils ont noués avec leur ancienne éducatrice familiale fournissent aussi de merveilleuses occasions de passer du temps ensemble. « Ma petite sœur a un point d'ancrage chez elle. On s'y retrouve souvent tous les quatre, ou deux par deux, en vacances ou en week-end. C'est une sorte de figure maternelle, une adulte à qui nous faisons toute confiance et à laquelle nous sommes très attachés. »

Enkhjin est très soucieuse du bien-être de sa petite sœur. « En tant qu'aînée, ma sœur et moi, nous avons toujours un peu porté notre famille sur nos épaules... », explique-t-elle. Il lui semble donc tout naturel de participer aux réunions scolaires, d'accompagner Milène chez le médecin, de la suivre dans ses activités. Tengis, leur frère, qui vit à présent en Suisse, reste proche de Milène. Il a lui aussi fait une demande de droits de visite et d'hébergement afin de pouvoir l'accueillir chez lui. Une solidarité qui fait la force de cette fratrie, d'où l'importance de leur avoir permis de grandir ensemble. ❖



Enkhjin en 3 dates

- 2000 — naissance en Mongolie.
- 2014 — arrivée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson avec ses sœurs et son frère.
- 2022 — préparation d'une licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères.

« Nous avons eu cette chance de grandir ensemble. Cela comptait énormément pour nous quatre. » —

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom de la plus jeune des enfants a été changé.

LE CONTEXTE

➤ Au cours des cinq dernières années, ACTION ENFANCE a renforcé le cœur de son activité : les Villages d'Enfants et d'Adolescents. La création de nouveaux dispositifs a permis d'améliorer la qualité d'accompagnement des enfants, qu'il s'agisse de parcours longs ou de retours en famille.

Ces trois dernières années, le développement de la Fondation s'est accéléré, porté par l'intérêt croissant des Départements pour notre modèle d'accueil de type familial. Le présent plan stratégique a pour ambition de conforter et faire vivre ce mode d'accueil, conformément aux valeurs de la Fondation.



PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS, POUR LES ENFANTS

Reconnue par les Départements comme un acteur innovant et recherché pour son expertise dans le domaine de la Protection de l'enfance, ACTION ENFANCE connaît un développement inédit. Consciente d'être à une nouvelle croisée de son histoire, la Fondation livre ici sa vision stratégique pour les cinq années à venir. Pleins feux sur le plan stratégique 2024-2028.

COMPRENDRE.

Écouter les tendances et innover en tant qu'acteur de la Protection de l'enfance pour améliorer l'accueil des fratries confiées par les Conseils départementaux : cette ambition que porte la Fondation depuis près de 70 ans nécessite de réajuster régulièrement sa stratégie et ses moyens d'actions. « *Le contexte dans lequel nous évoluons bouge, que l'on parle des attentes des Départements ; des enfants que nous accueillons, dont les problématiques sont plus complexes que par le passé ; ou encore des équipes éducatives, toujours aussi engagées mais à la recherche d'un équilibre différent entre vie professionnelle et personnelle* », rappelle François Vacherat, directeur général d'ACTION ENFANCE. Pour aborder ces cinq prochaines années, la Fondation peut s'appuyer sur un projet d'accueil clair, des équipes engagées auprès des enfants ainsi que sur sa solidité financière, étayée par sa capacité à mixer les financements publics des Départements et les ressources privées issues de la générosité de ses donateurs et entreprises partenaires. Le choix d'une organisation décentralisée a fait ses preuves. La prise en compte de la



180 000
enfants et jeunes confiés
à l'Aide sociale à l'enfance
(mesures de placement à fin 2021)

Source : DREES - octobre 2023



+ 40%
de mesures prises par
l'Aide sociale à l'enfance
entre 1998 et 2021



15 ou 16
nouveaux Villages ACTION ENFANCE
dans 5 ou 6 nouveaux Départements
à l'horizon 2028

parole des enfants, accueillis aujourd'hui ou par le passé, pour entendre ce qu'ils ont à dire de leur vie au Village est désormais bien ancrée dans les pratiques. Elle a contribué à l'élaboration de dispositifs innovants, qui étoffent l'offre d'accueil des Villages. « Alors que les Villages d'Enfants et d'Adolescents restaient marginaux, avec moins de 2 % des enfants accueillis en Protection de l'enfance, ce mode d'accueil est aujourd'hui reconnu pour la qualité de son offre d'accompagnement adaptée », souligne François Vacherat.

1 PARTAGER NOS CONVICTIONS ET NOS VALEURS

— Au cours des cinq dernières années, la Fondation a connu un développement inédit, augmentant sa capacité d'accueil de 30 % et, dans des proportions similaires, les effectifs de ses équipes éducatives. Cette croissance rapide invite à réaffirmer les convictions et les valeurs qui fondent le Projet d'ACTION ENFANCE depuis sa création. Et pose cette question majeure : comment faire vivre et assurer la qualité de la transmission de ces fondamentaux auprès de professionnels venant d'horizons différents, souvent peu familiers avec le concept d'accueil de type familial ? Le projet éducatif et managérial doit donc être sans cesse transmis et faire l'objet d'une adhésion dès le recrutement et l'accueil des nouveaux salariés. « L'enjeu consiste à donner du sens à l'accompagnement des enfants au sein de la Fondation. On rappelle aux éducatrices/teurs familiaux, qui travaillent plusieurs jours et nuits consécutifs, que le concept de figure d'attachement joue un rôle essentiel dans le développement émotionnel de l'enfant. Cela suppose d'être foncièrement convaincu de ce que l'on transmet aux professionnels et il est évident que cela a des effets bénéfiques sur l'attitude qu'eux-mêmes adoptent avec les enfants », témoigne Fabien Garnier, directeur du Village

d'Enfants et d'Adolescents des Vignes qui, pour son ouverture, a recruté une trentaine de personnes au cours des 18 derniers mois. La clé de la transmission réside, selon lui, dans la discussion, l'écoute, la posture managériale, qui doit être ouverte et authentique. « Nous devons accorder autant d'importance et de soin à l'accueil d'un professionnel qu'à l'accueil des enfants. La période d'intégration est décisive. Elle se fait systématiquement en doublon, pour permettre aux nouveaux éducateurs de se familiariser avec l'accueil de type familial, de prendre leurs repères et d'adhérer au Projet d'ACTION ENFANCE », poursuit-il. La formation d'éducatrice/teur familial leur permet d'appréhender toutes les spécificités

des dispositifs et modes d'accueil proposés par la Fondation. « C'est un fantastique outil, créé par la direction Innovation, appui et qualité et la direction des Ressources humaines, qui est utile aux professionnels diplômés du secteur social comme à ceux qui ne le sont pas, tant notre projet éducatif est singulier dans le monde de la Protection de l'enfance », assure le directeur du Village des Vignes.

2 RENDRE LES ENFANTS ET JEUNES ACTEURS DE LEUR PROJET DE VIE

— Protéger et accompagner dans la durée : telle est la double mission de la Fondation.



« À l'aube d'un véritable changement d'échelle, notre programme est ambitieux et maîtrisé. » —

PIERRE LECOMTE,
PRÉSIDENT
D'ACTION ENFANCE

« En 1960, nous avions un seul Village, Cesson. En 2024, nous en avons 15, et 12 sont en création, offrant des modes d'accueil diversifiés qui répondent aux besoins des enfants et des jeunes qui nous sont confiés par l'Aide sociale à l'enfance.

Nous sommes à l'aube d'un véritable changement d'échelle. D'ici à cinq ans, la Fondation accueillera environ 1 500 enfants et adolescents, 500 de plus qu'aujourd'hui. Pour maîtriser notre croissance, pérenniser notre modèle économique autant que notre Projet éducatif, conserver notre âme et nos valeurs, les équipes de direction ont défini un plan stratégique ambitieux pour les cinq prochaines années, que le Conseil d'administration a validé le 23 octobre 2023. Un solide travail de projection financière a été réalisé afin de vérifier que cette croissance serait supportable par la Fondation. Nous nous donnons des moyens financiers mais aussi, bien sûr, des moyens humains et organisationnels. La direction du Développement, qui gère à la fois les réponses aux appels à projets et la construction des futurs Villages d'Enfants et d'Adolescents, a été renforcée. Nous allons intensifier les recrutements et la formation des éducatrices/teurs familiaux ainsi que des équipes qui font fonctionner les établissements. Sans aucun doute, nous avons les moyens de nos ambitions. Audacieux, ce programme est avant tout maîtrisé et raisonné. » ❁

« La force de notre Fondation repose sur sa capacité à penser collectivement son Projet, la possibilité de croiser les expériences et la confiance de ses partenaires institutionnels et privés. Autant d'atouts pour faire vivre et transmettre nos valeurs et notre projet éducatif. » —

FRANÇOIS VACHERAT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ACTION ENFANCE



→ Cet accompagnement s'exerce le plus souvent en lien avec les parents et la famille, mais toujours en garantissant aux enfants et aux jeunes la possibilité d'être eux-mêmes acteurs de leur projet de vie. Une ambition que Michel Delalande, directeur du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise, résume ainsi : « Donner à chacun la possibilité d'être soi-même et de prendre les grandes décisions qui concernent son avenir ». Ce qui rejoint l'impérieuse nécessité de prendre en compte la parole des enfants et des jeunes « De la petite enfance aux premières années de l'âge adulte, c'est tout un parcours de vie qu'un grand nombre d'entre eux mèneront dans nos Villages. Nous devons leur garantir que nous saurons faire évoluer notre accompagnement à mesure qu'ils grandissent, que nous saurons les écouter et prendre en compte leurs envies, leurs choix, leurs rêves. » Le Prix Littéraire de la Fondation, ACTION ENFANCE fait son

cinéma, l'ouverture des Villages sur l'extérieur sont autant d'opportunités de découvrir ce que pourrait être leur futur. Chaque enfant bénéficie, dès son arrivée, d'un projet personnalisé qui tient compte de ce qu'il exprime ainsi que des attentes de sa famille. Ce document, fondamental dans la notion de parcours, est réajusté chaque année, en fonction de la manière dont les enfants évoluent, affinent leurs centres d'intérêt et leurs aspirations. « Il y a, pour les jeunes issus de la Protection de l'enfance, une forme d'injonction à l'autonomie, bien plus précocement que pour les autres enfants », rappelle Michel Delalande. Définir son projet, trouver un toit : tout doit être décidé très tôt, même si la loi Taquet oblige les Conseils départementaux à prendre en charge les jeunes issus de la Protection de l'enfance au-delà de leur majorité. « Il faut laisser la possibilité à ces jeunes majeurs de ne pas être enfermés dans les options qu'ils ont prises.

C'est cette générosité du choix qu'offre ACTION⁺. C'est pourquoi nous organisons systématiquement une présentation de notre dispositif d'après placement ACTION⁺ et la rencontre avec son référent territorial avant que l'adolescent atteigne la majorité. »

3 ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DE L'ACTION DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DU PROJET

— Pour déployer son Projet, la Fondation s'appuie sur une communauté de plus de 1 000 salariés, autour d'un métier central : éducatrice/teur familial. Ce métier consiste à recréer un environnement le plus proche du modèle familial et à gérer tous les aspects de la vie des enfants. Il est la clé de voûte des Villages d'Enfants et d'Adolescents et de son modèle d'accueil de type familial. C'est pourquoi, dès 2020, ACTION ENFANCE a élaboré une formation pour permettre aux éducatrices/teurs familiaux, nouveaux ou anciens, diplômés du secteur éducatif et social ou non, de mieux appréhender les spécificités des modes d'accueil ainsi que l'accompagnement de fratries. À raison de six sessions en moyenne par an, 220 éducateurs ont déjà été formés ou sont dans ce parcours.

« Notre souhait, pour les années à venir, est de faire reconnaître ACTION ENFANCE comme organisme de formation et de certifier notre formation d'éducatrice/teur familial. Un éducateur qui suivrait l'intégralité de cette formation qualifiante obtiendrait ainsi une certification reconnue par l'État. La possibilité de suivre certains modules de façon isolée permettrait notamment d'accompagner la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) », indique Corinne Guidat, directrice Innovation, appui et qualité. En jeu : la fidélisation des équipes éducatives, à l'heure où la manière d'appréhender le travail évolue fortement et où le désir de



« La générosité de nos donateurs nous ouvre le champ des possibles »

FABIEN GARNIER, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DES VIGNES



Des projets, des projets, des projets. Voilà l'antenne de Fabien Garnier pour engager et responsabiliser les éducatrices/teurs familiaux de son établissement. « Il faut leur permettre d'énoncer et de porter des projets. L'écologie est un sujet auquel tout le monde attache de plus en plus d'importance et des choses simples peuvent être mises en œuvre à l'échelle des maisons. » Les éducateurs ont ainsi élaboré un programme de visites des capitales européennes sous l'angle de l'environnement. « Ce sont des moments fantastiques pour les enfants mais aussi pour les éducateurs qui les préparent et les encadrent. C'est une belle manière de renforcer leur adhésion au Projet de la Fondation. Nous avons la chance de disposer du soutien de nos donateurs pour réaliser ces projets hors du commun. »

concilier vie personnelle et vie professionnelle prend une place croissante. « ACTION ENFANCE ne rencontre pas de difficultés particulières à recruter : notre projet attire et nos valeurs éducatives intéressent, rassure Boris Papin, directeur des Ressources humaines. Mais notre ambition étant d'assurer une présence stable des adultes auprès des enfants, nous devons créer les conditions pour que les référents éducatifs restent suffisamment longtemps pour que les enfants puissent se reconstruire auprès d'une figure d'attachement. Ce qui est une équation complexe ! » Comprendre ce qui motive les personnes à rejoindre la Fondation, pourquoi elles partent ou encore l'organisation mise en place par les éducatrices/teurs restés plus de cinq ans, parfois en ayant eux-mêmes des enfants, sont les trois axes de l'étude qui sera menée par le nouveau laboratoire RH. Plus globalement, la Fondation consacre des budgets conséquents pour favoriser la montée en compétences de ses différentes catégories de personnel : 100 000 euros sont investis annuellement pour abonder le budget légal de la formation (au-delà de la formation des éducatrices/teurs familiaux évoquée plus haut).



« La qualité de l'accompagnement des enfants que l'on accueille est très liée au bien-être des femmes et des hommes qui le font vivre. C'est pour ACTION ENFANCE un sujet majeur. »

BORIS PAPIN, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES D'ACTION ENFANCE

Second temps fort de cet axe : la collaboration. La façon dont nous travaillons ensemble, dans une maison, dans un établissement, au siège est déterminante dans ce contexte d'évolution du rapport au travail et de l'engagement sur le long terme. « Bénéficier d'un management moins vertical, disposer de plus d'autonomie dans le travail sont des attentes très fortes. Le Projet de la Fondation le permet ! Dans notre management, nous avons intérêt à mettre en avant et incarner nos valeurs collaboratives : confiance, cohésion, dialogue, ouverture et engagement », insiste Boris Papin. La formation aux fondamentaux du management et à la culture managériale est déployée en ce sens depuis 2023.



« Notre projet est de bien prendre en compte la notion de parcours » —

MICHEL DELALANDE, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE.

Afin de pouvoir s'adapter aux enfants dont les besoins et les attentes évoluent à mesure qu'ils grandissent, plusieurs dispositifs coexistent au sein des Villages ACTION ENFANCE : Village d'Enfants et d'Adolescents, services d'autonomie et de semi-autonomie, service d'accompagnement renforcé, placement à domicile (PEAD), accueil mère-bébé. Cette capacité à proposer un parcours sans rupture au sein d'un même établissement est un gage de stabilité. « Lorsque nous proposons aux adolescents de rejoindre la maison dédiée à la semi-autonomie, ils conservent la possibilité de faire marche arrière et de retrouver leur place au sein de leur maison », insiste Michel Delalande. D'autres, au contraire, sont impatients de se retrouver entre pairs et de prendre un peu d'indépendance. Nous pouvons entendre les craintes des uns et les aspirations des autres et adapter notre accompagnement à leurs besoins, en toute bienveillance. »

4 RENFORCER L'ANCRAGE DES VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DANS NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

— « ACTION ENFANCE est un acteur de l'économie sociale et solidaire ; nos établissements doivent aussi contribuer au développement social et économique de leur territoire. Il y a une vraie attente en ce sens de la part des partenaires locaux, et cela contribuera à ce que nos implantations soient bien acceptées localement », souligne Sandra Macé, directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly. Le changement d'échelle de la Fondation oblige en effet à repenser le fonctionnement des Villages d'Enfants et d'Adolescents dans une plus grande proximité avec les multiples partenaires potentiels sur les territoires. Si l'utilité sociale de la Fondation – reconnue d'utilité publique – n'est pas à démontrer en ce qui concerne les enfants, elle doit s'étendre à toutes les parties prenantes du territoire. Faire travailler les artisans locaux lorsque l'on réalise des travaux, faire ses courses auprès de producteurs locaux et associations locales ou encore avec les structures de formations professionnelles présentes dans la région a de multiples vertus. « Pour les enfants, c'est l'opportunité de découvrir le monde qui les entoure, d'ouvrir leurs horizons vers une palette de métiers, de donner du sens à ce qu'ils ont dans leur assiette ou encore de trouver ce fameux stage de troisième. Mais cela va bien au-delà. Pour les entreprises, ces partenariats enrichissent leur responsabilité sociale, par exemple en offrant la possibilité à leurs salariés de découvrir nos Villages et le monde de la Protection de l'enfance. Ce qui peut ouvrir la porte au mentorat ou au parrainage. C'est donnant/donnant. »

5 GARANTIR LA PÉRENNISATION DE NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ORGANISATIONNEL À LONG TERME

— Le modèle économique d'ACTION ENFANCE repose sur deux piliers : le financement par les Départements, au travers des prix de journée, et les ressources issues du soutien de nos donateurs et partenaires privés. « Malgré la tension sur les finances publiques et l'inflation qui touche aussi nos donateurs, nos finances sont solides. Nos fonds propres sont élevés et notre capacité d'endettement importante nous permet de faire face sereinement à notre développement. », précise Aurélie Beaufort Leclercq, directrice financière. L'enjeu de cette période stratégique pour la Fondation est d'être aussi solide dans cinq ans qu'aujourd'hui. Renforcer la collecte de dons privés et trouver d'autres ressources auprès des entreprises, y compris à une échelle territoriale, sont donc au rang des priorités. Le développement sans précédent que connaît la Fondation représente un défi pour les finances mais aussi pour l'organisation. Au vu des appels à projets qui affluent, la Fondation se prépare à créer deux nouvelles implantations par an sur la période quinquennale. « Une croissance que nous voulons maîtrisée, car nous sommes attentifs à la charge de travail qu'elle représente pour les équipes, en particulier au siège. » Pour rester agile, la Fondation s'est donné pour règle managériale de ne pas avoir plus de cinq niveaux hiérarchiques. L'organisation en territoires qui se met en place dans le Loiret répond à cette logique de proximité et d'autonomie d'action. « Nous sommes une Fondation une et indivisible, inscrite dans des territoires où nos salariés, les enfants, les ressources et politiques territoriales ont leurs spécificités et leur richesse propres », conclut François Vacherat. »

la Fondation en actions



BAR-LE-DUC (55)

Concours de décorations de Noël

— Effervescence artistique au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc. Un grand concours de Noël invitait, dès le 6 décembre, les enfants et éducateurs/teurs familiaux à parer leur maison de la décoration extérieure la plus inventive et surprenante possible. Le thème était exigeant : uniquement à base d'objets écoresponsables. Organisé dans les règles de l'art, ce concours prévoyait des critères d'évaluation variés tels la créativité, l'usage de matériaux éco-responsables, le recours aux couleurs, la participation de tous les résidents de la maison, la touche personnelle qui représente l'enfant...

avec l'interdiction de tricher en copiant sur le voisin. Fin décembre, le jury composé du directeur, de l'équipe logistique et du coordinateur environnement a délibéré et remis les récompenses aux meilleures mises en scènes.

Chaque enfant s'est vu remettre un mètre de chocolat par le Père Noël et un bon goûter constitué de crêpes, de shamallows et de chocolat chaud. Préparé par notre partenaire Shaky Milky, il a revigoré petits et grands. Bravo à tous pour leurs idées. ✨

Sabrina Martin, responsable administrative et gestion, organisatrice du concours

BALLANCOURT-LE PHARE (91)

Vacances chinonaises

— Lors des vacances de la Toussaint, six enfants de 4 à 6 ans et leurs éducateurs/teurs familiaux du Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt-Le Phare sont partis une semaine à Chinon. Au programme, découverte de la ville médiévale et de multiples visites : zoo de Beauval, aquarium, chèvrerie et balade au parc des châteaux de la Loire miniatures.

Un très beau séjour organisé grâce au partenariat avec Odalys Vacances qui a offert les logements au petit groupe. ✨

Odalys
VACANCES



PARTENARIATS

LONSDALE

19
61

Cabane à lire

Fin octobre, l'agence de branding et design Lonsdale, conceptrice de nos magazines *Grandir ensemble*, a mobilisé une nouvelle équipe de salariés bénévoles et repris ses pinceaux pour offrir aux enfants du Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine une bibliothèque au décor sylvestre. L'aménagement s'est fait avec les enfants, fiers de participer à ce projet de décoration. L'an dernier, l'agence Lonsdale y avait créé l'Aquaroom, la salle multimédia. Merci à tous et à Julie Verdeau, Talent manager chez Lonsdale et coordinatrice de ces belles réalisations.



Des livres pour Noël

Du 12 au 18 décembre dernier, pour l'achat de deux livres ACCÈS Éditions, un livre a été offert aux enfants accueillis dans nos Villages. Merci à ACCÈS Éditions qui, comme chaque année, s'engage par cette belle opération de Noël auprès des enfants accueillis au sein de nos Villages d'Enfants et d'Adolescents.

grâce à
votre
générosité



MONTS-SUR-GUESNES (86)

Voyage solidaire au Togo

— En octobre dernier, pour la troisième année depuis 2019, neuf jeunes gens âgés de 13 à 17 ans, accompagnés de quatre éducateurs familiaux et d'un chef de service du Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes ont séjourné pendant sept jours à Tomegbe, au Togo. Ce partenariat avec l'association locale Caso Togo vise à permettre aux adolescents de s'ouvrir sur le monde, de découvrir une autre culture et d'autres façons de vivre, mais également de participer à des chantiers solidaires. Ils ont repeint les salles de classe et le mobilier de l'école primaire de Tomegbe et participé à la construction d'un abri pour la pluie dans le lycée de la commune.

“ Un voyage extraordinaire, j'ai aimé la solidarité des Togolais, ils ne forment qu'un, c'est une grande famille. —

Fiona, 15 ans.

“ C'était incroyable ! J'ai pu rencontrer de nouvelles personnes avec une situation différente de la nôtre, j'ai beaucoup aimé. —

Matah, 13 ans.

À travers cette expérience, les Viennois ont découvert les valeurs d'entraide et de solidarité internationale. Ils ont pu créer des liens avec la jeunesse locale et partager des moments conviviaux : compétition sportive, jeux, discussions tard le soir... jusqu'au départ. ✨

Firmin Ossobé, éducateur familial, initiateur du partenariat avec Caso Togo

25^e ÉDITION



Aux couleurs des Jeux olympiques

► Pour sa 25^e édition, le Prix littéraire de la Fondation se met aux couleurs des Jeux olympiques et invite les enfants à voter pour leur ouvrage préféré sur le thème du sport. Tout au long de l'année, petits et grands participeront à des ateliers de lecture dans l'ensemble des Villages ACTION ENFANCE et noteront leurs commentaires sur une sélection de livres proposée par le comité de pilotage et l'association Livre Passerelle. Des activités et des sorties seront organisées en lien avec la thématique. Une grande fête de remise des prix réunira auteurs et petits lecteurs au printemps. ✘



grâce à votre générosité

SAISON 7



Moteur !

► La 7^e saison des courts-métrages d'ACTION ENFANCE, qui rassemble les enfants et adolescents devant et derrière les caméras sous la direction d'étudiants en écoles de cinéma, est lancée. Les tournages ont commencé dans les Villages. Une soirée de remise des Prix aura lieu, comme chaque année, au Grand Rex. ✘

• Découvrez les 15 scénarios sélectionnés sur <https://aefaitsoncinema.org/les-15-scenarios-selectionnes-saison-7/>



grâce à votre générosité

► Ces deux projets pédagogiques poursuivent un but essentiel pour les enfants : leur permettre de découvrir des univers culturels, riches en nouvelles rencontres, qui suscitent leur imagination, leur permettent de révéler leurs propres talents et de gagner confiance en eux.



CESSON (77)

Journée féerique

— Pendant les vacances de Noël, une trentaine d'enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson ont eu la joie de vivre une journée spéciale au parc Disneyland Paris, avec accès VIP aux animations et aux attractions, en compagnie de salariés volontaires. Une vraie journée de rêve pour les enfants avec, notamment, l'accès à un espace réservé pour avoir une vue imprenable sur la parade de Noël, le spectacle du Roi Lion et des cadeaux pour tous. Ce moment magique a pu être organisé grâce à l'association Dons Solidaires. ✘



Des nouvelles de nos chantiers

MENNECY (91)

— Mi-décembre, 12 jeunes gens ont emménagé dans une des maisons de notre ancien Foyer d'adolescents de Mennecey transformée en six appartements de semi-autonomie. ✘

grâce à votre générosité



VILLABÉ (91)

— Fin janvier, fin de la rénovation du bâtiment administratif, intérieur et extérieur, totalement remis à neuf. ✘

AMBOISE (37)

— Début des travaux consistant à changer les huisseries de toutes les maisons et rénovation du système de chauffage. ✘



SOIRÉE PARTENAIRES

Au musée des Arts forains

► La deuxième édition de la soirée partenaires d'ACTION ENFANCE a eu lieu le 14 décembre dernier au profit des enfants accueillis dans ses Villages d'Enfants et d'Adolescents. Cet événement festif et convivial a rassemblé plus de 100 personnes, entreprises, bienfaiteurs et partenaires de la Fondation dans le cadre exceptionnel du musée des Arts forains - Pavillons de Bercy. Un grand merci à tous les participants et à nos partenaires : Alpine Collection Courbet, Diptyque, Lacoste, Nat&Nin, Odalys Vacances, Pétrusse et Sisley. ✘



Opération BlackFairdays

Grâce à son opération BlackFairdays, l'enseigne de cigarettes électroniques Le Petit Vapoteur a réuni la somme de 75 805 euros au profit d'ACTION ENFANCE. Ce don servira à financer des séances de psychothérapie pour les enfants en difficulté accueillis au sein de nos Villages d'Enfants et d'Adolescents. Un grand merci à la communauté Le Petit Vapoteur et bravo à toute l'équipe pour cette généreuse cagnotte.



Soutien à ACTION*



La direction générale d'Axa France a souhaité soutenir la Fondation sur plusieurs volets, notamment ACTION* en 2023 et, à partir de 2024, la prévention des risques domestiques dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents.

En 2023, un don de 26 800 € a contribué à financer le dispositif ACTION* de soutien aux jeunes majeurs après leur sortie des Villages ACTION ENFANCE. Merci à Axa pour sa générosité.

la Fondation en actions



Rencontre avec...

ANGÉLIQUE NAVET,
RESPONSABLE
DU DISPOSITIF AGILE
D'ACTION ENFANCE

► Qu'est-ce que le dispositif AGILE mis en place par ACTION ENFANCE ?

— A. N. : AGILE est un dispositif destiné à proposer des séjours de répit aux enfants et aux adolescents accueillis dans nos Villages. Concrètement, trois éducatrices/teurs familiaux emmènent trois enfants et/ou adolescents vivre 8 à 10 jours à la campagne, en camping, à bord d'un van ou sous la tente. L'objectif de ce projet est de permettre la mise en place d'espaces d'apaisement hors les murs de leurs Villages, des rencontres avec des personnes qui ne sont pas liées à leur placement, des moments de partage inédits entre eux et avec d'autres personnes. Le bénéfice attendu est un ressourcement qui passe notamment par le voyage, la partance, la découverte de nouveaux horizons et une reconnexion à la nature.

► Pourquoi avoir créé ce dispositif ?

— A. N. : La Fondation ACTION ENFANCE a décidé de créer ce dispositif en octobre 2022 car il correspond à un besoin réel. Les équipes éducatives des Villages se retrouvent parfois en difficulté face à des enfants et adolescents qui manifestent les signes d'un mal-être mettant en péril l'équilibre d'une maisonnée et du travail éducatif réalisé pour eux et autour d'eux.

Une rupture de rythme s'avère alors nécessaire. Ce sont souvent des enfants au comportement agité, ce qui ne permet pas de les envoyer en colonie de vacances ou en voyage avec d'autres camarades. Depuis sa création, 33 enfants et adolescents de 9 à 17 ans ont bénéficié des séjours AGILE. Dans le Berry, en Auvergne, en Bretagne, ils ont pu faire de nouvelles expériences comme traire les chèvres, faire des boutures, prêter assistance aux fermiers qui les reçoivent mais aussi randonner, à pied, à cheval, en canoë. Ils expérimentent aussi la vie en groupe, en prenant des initiatives pour les courses, les repas, les activités de la journée...

grâce à
votre
générosité



Ils reviennent de ces séjours apaisés, enrichis par ces expériences.

► Quels sont les développements envisagés ?

— A. N. : Nous envisageons divers développements pour AGILE, notamment ouvrir ces séjours à des fratries en compagnie de leurs éducatrices/teurs familiaux ; à des parents, ce qui pourraient renforcer les liens avec leurs enfants ; à de grands adolescents qui ont besoin d'une attention particulière à l'approche de leur majorité. Car nous sommes convaincus du bénéfice de ces séjours qui peuvent changer beaucoup de choses. Ce dispositif est financé à 100 % grâce à la générosité de nos donateurs, donc merci pour votre soutien. ✕

SEF LIBAN

« Construire un avenir pour les mères et leurs enfants »



grâce à
votre
générosité

**MIREILLE
JAKMAKJIAN,**
DIRECTRICE
GÉNÉRALE DU SEF



Depuis plus de quarante ans, ACTION ENFANCE mène une action au Liban afin d'aider les mères de famille victimes de violences conjugales à devenir autonomes avec leurs enfants. Elle lui dédie un budget annuel de 250 000 euros.

► Quelle est la raison d'être du SEF* ?

— Notre vocation est de créer un environnement propice au développement des mères de famille victimes de violences conjugales, en les protégeant avec leurs enfants, en défendant leurs droits et en œuvrant en faveur de leur intégration durable et sécurisée dans la société. Au sein de notre maison, située à Beyrouth, nous hébergeons et accompagnons des enfants en danger avec leur mère afin de leur offrir un cadre stable et sécurisant. Notre action consiste à favoriser la construction d'un projet familial et d'un projet individuel pour chaque mère visant leur insertion économique et sociale.

► Quelle forme prend votre accompagnement ?

— Nous accueillons les familles dans une forme de « chez soi familial », afin de préserver leur intimité. Nous leur apportons un accompagnement personnalisé au quotidien ainsi qu'un ensemble de services socioéducatifs, médicaux ou psychologiques destinés tant aux enfants qu'à leur mère. Nous travaillons sur les capacités parentales et la construction

d'une relation mère-enfant, mais le cœur de notre mission se concentre sur l'aide à l'emploi et à la formation professionnelle. Notre première action est d'inscrire les enfants à l'école ou à la garderie, afin que leur mère ait du temps disponible pour réfléchir à son projet de vie et le préparer, concrètement, avec l'aide de l'assistante sociale notamment. Lorsqu'elle quitte le SEF après deux années de soutien, elle doit être en mesure de subvenir aux besoins de ses enfants.

► Quels sont les principaux axes de votre nouveau plan stratégique ?

— Ces axes, au nombre de huit, recouvrent trois grandes thématiques : social et famille, formation et éducation, communication et



collecte. L'une de nos priorités est de nous assurer que tout est mis en œuvre par les mères pendant le temps passé dans notre maison pour accéder à l'autonomie. La durée des séjours va ainsi être réduite à un an, car dans la situation particulièrement tendue que nous connaissons au Liban, nous ne voulons pas risquer qu'elles s'installent dans une forme de confort qui rendrait leur sortie encore plus difficile. Dans le même temps, nous créerons un service post hébergement, qui sera une extension des services socioéducatifs que nous proposons. Pour financer ces activités, nous souhaitons diversifier les ressources et les partenariats et accroître notre autofinancement. Et nous lançons un programme de parrainage auprès des salariés des entreprises libanaises, qui pourront s'engager à partir de 1 dollar par mois. Le but du fonds est qu'à l'issue de leur accueil par le SEF, les familles auront à leur disposition une ressource essentielle pour contribuer à leur logement, démarrer une petite entreprise ou investir dans une formation complémentaire. Enfin, nous continuerons à renforcer les compétences de l'équipe pluridisciplinaire qui font la richesse du SEF. ✕

*Le Service de l'enfant au foyer (SEF) accueille en moyenne 10 mères et 30 enfants.

« Adapter nos modes d'accueil aux besoins du XXI^e siècle »



Questions à

CLÉMENT PERNOT,
Président du Conseil
départemental du Jura

► Pourquoi avez-vous souhaité l'implantation de Villages d'Enfants et d'Adolescents dans le Jura ?

— Les besoins des enfants confiés évoluent notamment autour des problématiques liées aux troubles du comportement, quelle que soit leur nature, qui nécessitent une prise en charge « à taille humaine ». Un fort investissement est nécessaire pour former et accompagner les professionnels. Le cadre de vie peut également être impactant. Lors de ses visites dans les MECS* et de ses échanges avec les associations gestionnaires, l'Exécutif départemental a souhaité prendre un virage qualitatif dans cette prise en charge. Un vaste programme d'investissement visant à construire des MECS dites de nouvelle génération, de plus petite taille, pour une meilleure prise en charge a été engagé. Dans un souci de diversification des modes d'accueil, et pour accueillir les fratries, le Département a également lancé un appel à projets en 2022 pour la création d'un Village d'Enfants et d'Adolescents.

► De quelle manière la Fondation ACTION ENFANCE a-t-elle fait la différence ?

— Le choix s'est clairement porté sur la Fondation ACTION ENFANCE pour son modèle, qui se rapproche de la stabilité d'un accueil familial, et pour le professionnalisme de ses équipes. La présence dans la durée, même alternée, des adultes référents est un gage de continuité nécessaire à l'accueil des enfants. Ce Projet est cohérent avec la vision du Département qui souhaite promouvoir autant que faire se peut des parcours plus linéaires. Dans son offre et dans sa présentation, la Fondation a également démontré sa capacité à proposer des dispositifs qui permettent d'assurer une approche globale de la prise en charge et des parcours sans rupture. Si toutes les options ne peuvent être retenues à la création, cela permet d'envisager des évolutions sur le long terme, pour s'adapter aux besoins des enfants confiés.

► Pourquoi deux Villages distincts sur le territoire ?

— L'Exécutif départemental a souhaité la création de 60 places dédiées à l'accueil de fratries mais dans un dispositif « bi-site ». Cela nous permet d'adapter les besoins d'accueil aux configurations du département qui comprend deux villes de 18 000 et 23 000 habitants (respectivement Lons-le-Saunier et Dole). Les placements se concentrent sur ces deux villes même si, bien évidemment, tous les territoires jurassiens sont concernés. Situées à 45 minutes l'une de l'autre, ces implantations permettent de mutualiser certaines fonctions tout en étant au plus près des besoins et sur des projets plus adaptés à la taille des villes.

« Le Département souhaite promouvoir des parcours plus linéaires. Le modèle proposé par ACTION ENFANCE offre des garanties de durée longue de placement, du plus jeune âge jusqu'à la majorité. » —

► Quels sont vos critères pour le choix de ces localisations ?

— Dans notre appel à projets, il était clair que les implantations devaient permettre aux enfants d'avoir accès à tous les services nécessaires à leur épanouissement. En secteur plus rural, et dans un département de montagne, les trajets peuvent vite s'avérer chronophages au détriment d'un temps plus qualitatif. En outre, il convenait de veiller à ce que les lieux de scolarisation puissent être diffus, tant pour les écoles primaires que pour les collèges et lycées. Seules les principales villes du Département offrent ces opportunités.

Il en va de même en matière d'activités sportives et culturelles, d'accès aux soins ou encore d'accès aux centres de formation pour apprentis. Les MECS nouvelle génération, de plus petite taille, et les assistants familiaux (170 à ce jour) permettent de compléter l'offre et de couvrir les besoins sur les secteurs plus ruraux. ●

* Maisons d'enfants à caractère social

Jura
LE DÉPARTEMENT

2 futurs Villages d'Enfants et d'Adolescents

30 places près de Dole

30 places à Lons-le-Saunier

Quand une fratrie idéalise son retour en famille...

Ils sont cinq enfants âgés de 9 à 18 ans et forment une fratrie très unie. Éloignés de leur mère qui a déménagé en région parisienne alors qu'ils sont accueillis dans la Vienne, ils souhaitent ardemment qu'elle les reçoive chez elle. Un voyage organisé par leurs éducatrices leur a fait prendre conscience de la réalité.



Lorsque cette fratrie a été accueillie au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes, en 2016, les parents, divorcés, habitaient à Saumur, à moins d'une heure du Village. Des droits de visite permettaient aux enfants de voir alternativement leurs deux parents. Au fil des ans, la situation a évolué. Leur père a perdu ses droits de visite ; les enfants ne l'ont pas vu depuis cinq ans. Leur mère, en revanche, a toujours été présente et a continué à se mobiliser pour partager des moments avec eux. Et ce, même après son déménagement en région parisienne. « Elle vient en train régulièrement et n'a que très rarement annulé ses visites », témoigne Corinne Deschereux, éducatrice familiale au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes. Lors de ces visites, elle voit ses enfants individuellement. Ces temps individuels sont adaptés pour cette mère aimante, qui a du mal à gérer plusieurs enfants en même temps, notamment les plus jeunes. À leur demande, elle partage néanmoins des moments avec l'ensemble de la fratrie pendant les vacances scolaires. « C'est une fratrie très soudée, qui tient à se voir tous ensemble avec leur mère. »

UNE VISITE RÉVÉLATRICE

— Dans la tête des enfants, très attachés à leur mère, son installation en région parisienne après son remariage devait permettre d'envisager qu'elle les accueille chez elle. « Ils en manifestaient un fort désir. Ils idéalisaient la possibilité d'un retour en famille. De notre côté, connaissant la configuration de l'appartement doté d'une seule chambre, nous savions bien que ce

n'était pas envisageable, que ce n'était pas le projet de leur mère. » L'idée germe alors d'organiser une visite au domicile de leur mère. « Ils ont pu voir le logement et se sont vite rendu compte que c'était petit, que ce n'était pas prévu pour eux. » Tous – sauf l'aîné, porteur d'une déficience intellectuelle – ont pris conscience qu'il serait difficile de retourner vivre chez leur mère. Pour autant, ils conservent l'envie de passer du temps avec elle.

COMPTER LES UNS SUR LES AUTRES

— Cette démarche a eu une forte valeur éducative dans le sens où elle a permis aux enfants de prendre conscience de la réalité, de faire la part des choses entre l'attachement qu'ils partagent avec leur mère et sa capacité à les prendre en charge au quotidien. Ils ont ainsi la possibilité d'avancer, sans illusions. « Ils ont entre eux des liens très forts, qui parfois les agacent mais qui les renforcent ! Ils aiment vivre ensemble au Village. Cela leur apprend qu'ils peuvent compter les uns sur les autres. » Quand l'aînée des filles est partie à Poitiers, dans la maison d'adolescents du Village, les plus jeunes se sont inquiétés de voir les liens se distendre. Les équipes éducatives veillent à ce que ces liens si bénéfiques perdurent. La seconde fille veut construire sa vie et se projette sur un contrat jeune majeur mais souhaite rester au Village et ne s' imagine pas vivre avec sa mère. Quant aux deux derniers, encore jeunes, il leur faudra un peu de temps pour admettre que le placement va durer et que les rencontres avec leur mère resteront épisodiques. ✕

« Notre intention, en les emmenant chez leur mère, était de leur faire prendre conscience qu'un retour à domicile serait compliqué »

CORINNE DESCHEREUX,
ÉDUCATRICE FAMILIALE

ENVIE DE TRANSMETTRE



SOUSCRIRE UNE ASSURANCE-VIE AU PROFIT D'ACTION ENFANCE

Vous êtes nombreux à soutenir la Fondation ACTION ENFANCE par votre fidélité à sa mission. Certains d'entre vous nous interrogent sur la manière dont ils pourraient perpétuer ce soutien en souscrivant une assurance-vie au profit de la Fondation.

— **Souscrire une assurance-vie est une manière habile de constituer un patrimoine au profit d'ACTION ENFANCE tout en restant libre d'en disposer jusqu'à sa transmission.**

De plus, vous gardez la possibilité de modifier à tout moment la clause bénéficiaire.

Nous vous invitons à libeller votre clause bénéficiaire au profit de la Fondation de la manière suivante :

« Fondation ACTION ENFANCE, 28 rue de Lisbonne, 75008 Paris ».

Le bénéfice de cette assurance-vie nous sera remis au moment de l'ouverture de la succession.

La loi Eckert, votée le 3 juin 2014, sécurise le versement des assurances-vie au profit de leurs bénéficiaires.

Elle prévoit notamment :

- ❖ l'obligation pour les assureurs de consulter annuellement le RNIPP (Registre national d'identification des personnes physiques) pour vérifier si les assurés ayant ouvert des contrats d'assurances-vie chez eux sont encore en vie. Sinon, de verser le capital décès aux bénéficiaires dans un délai d'un mois après la remise de l'ensemble des pièces nécessaires ;
- ❖ l'obligation pour l'assureur de rechercher « par tous les moyens possibles » les bénéficiaires d'une assurance-vie en interrogeant notamment l'administration fiscale et le notaire chargé de la succession de l'assuré décédé ;
- ❖ la consultation du nouveau fichier des contrats d'assurance-vie, FICOVIE, ouverte aux notaires à partir de 2016.

un conseil

sur les donations, les legs et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE LIBÉRALITÉS

- ❖ **Par courrier** : ACTION ENFANCE – service libéralités, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- ❖ **Par téléphone** : 01 53 89 12 44
- ❖ **Par e-mail** : kristel.cohen@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.



MARIE BLONDEL
RESPONSABLE
DES RELATIONS AVEC
LES BIENFAITEURS

**Chères amies,
chers amis,**

L'année 2024 s'ouvre sur notre nouveau plan quinquennal qui nous guidera jusqu'en 2028.

Dans les cinq ans à venir, nous bâtirons 12 nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents et dès 2027 nous accueillerons 500 frères et sœurs qui rejoindront les 1 000 déjà présents. Un développement qui mobilise dès aujourd'hui toutes les équipes de la Fondation pour relever les défis qui s'annoncent.

Mais nous ne pourrions réussir sans vous, Bienfaiteurs de la Fondation, Protecteurs de l'enfance en danger. Vous qui, grâce à votre soutien, donnez les moyens aux éducatrices/teurs familiaux de protéger, écouter, comprendre chacun de ces frères et sœurs, de les aider à devenir acteurs de leur projet de vie et à ouvrir le champ des possibles pour mieux profiter de tout ce que l'avenir peut leur offrir.

De l'acquisition du terrain sur lequel nous construirons la maison qui les verra grandir, en passant par le soutien scolaire qui les aidera à reprendre confiance en eux ou encore les activités et les voyages qui leur offriront l'opportunité de s'ouvrir au monde, jusqu'au programme ACTION+ qui les guidera vers l'autonomie en finançant leurs études, leur premier logement ou leur permis de conduire, vous êtes présents à tous ces instants qui construisent leur vie.

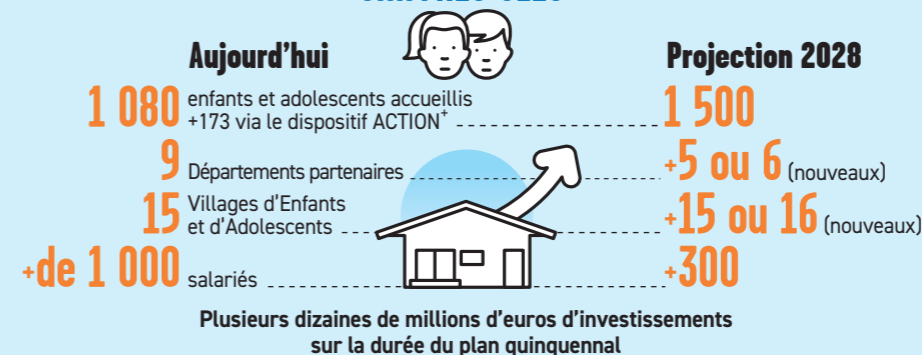
Aussi, à l'amorce de cette phase de transition, je tenais à vous dire à quel point il nous est précieux de vous savoir engagés avec nous. Tous ensemble, nous œuvrons pour une société plus solidaire. ❖

❖ Retrouvez votre espace donateur sur www.actionenfance.org/espace-donateur

Le plan stratégique d'ACTION ENFANCE 2024-2028

Ces cinq dernières années, ACTION ENFANCE a connu un développement inédit avec 12 Villages d'Enfants et d'Adolescents en projet à ce jour. Une croissance maîtrisée, garantie notamment par le nouveau plan stratégique de la Fondation qui donne les grandes orientations des cinq prochaines années. Décryptage.

CHIFFRES CLÉS



1. Partager nos convictions et nos valeurs

- **Faire vivre, transmettre et protéger notre Projet d'accueil**
 - En développant la réflexion et la recherche participative sur notre mode d'accueil et en capitalisant sur ces connaissances.
 - En accompagnant mieux encore les jeunes vers la vie adulte.
 - En faisant vivre la transmission par la formation au métier d'éducatrice/teur familial.
 - En défendant la qualité du concept d'ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents.
- **Mesurer l'impact social et environnemental de nos actions**
 - Pour progresser dans l'accompagnement des enfants et renforcer nos échanges avec les pouvoirs publics, nos donateurs et partenaires privés.



2. Rendre les enfants et les jeunes, acteurs de leur projet de vie

- **Recueillir leur parole, leurs envies, leurs rêves** avec des méthodes adaptées à chaque âge et situation.
- **Valoriser leurs talents et compétences**, leur permettre de s'exprimer dans des instances dédiées.
- **Renforcer nos compétences** dans l'accompagnement du lien parental.
- **Poursuivre le développement** du parrainage et du mentorat.
- **Réaffirmer notre démarche** de qualité et de bienveillance.



3. Accroître la reconnaissance de l'action des femmes et des hommes au service du Projet

- **Renforcer le métier d'éducatrice/teur familial** – clé de voûte du projet de la Fondation – dans toute sa polyvalence :
 - **Dès le processus de recrutement** par la mise en avant des valeurs éducatives et collaboratives ; la transparence sur la spécificité et les contraintes du métier d'éducatrice/teur familial.
 - **Lors de l'intégration des professionnels** afin qu'ils s'imprègnent de tout le sens de ce métier.
 - **En assurant la formation des éducatrices/teurs familiaux**, pour renforcer les compétences nécessaires au modèle d'accueil spécifique à la Fondation.
- **Promouvoir le management collaboratif**
 - **Installer une culture du pilotage et de la gouvernance** (autonomie et responsabilité).
 - **Améliorer la compréhension des processus de décisions** (cartographier les instances internes et les faire connaître de tous).



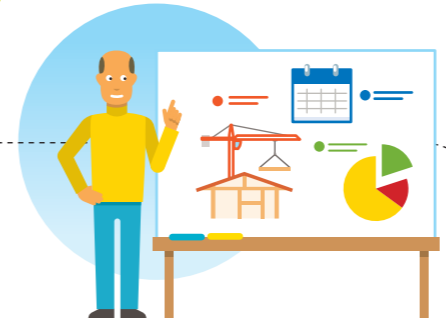
4. Renforcer l'ancrage des Villages d'Enfants et d'Adolescents dans nos territoires d'intervention

- **Valoriser les territoires comme ressources** pour les Villages ACTION ENFANCE
 - **Travailler sur l'accès aux soins des enfants.**
 - **Étendre au plan local des actions** telles que la collecte de fonds, les stages et contrats de qualification, le parrainage, pour offrir toujours plus d'opportunités aux jeunes accueillis.
 - **Consommer des produits locaux**, contribuer à la biodiversité, freiner notre empreinte environnementale.
- **Adapter notre organisation aux territoires**
 - **Pour accompagner notre développement** dans de nouveaux départements, faire évoluer progressivement notre organisation de direction d'établissement à direction de territoire.



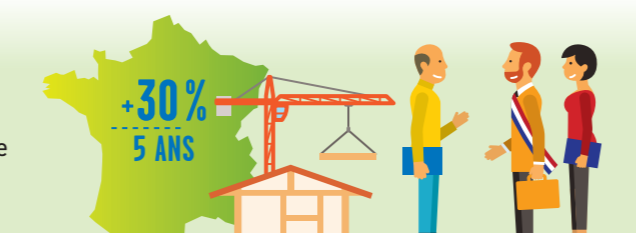
5. Garantir la pérennité de notre modèle économique et organisationnel à long terme

- **Planifier et maîtriser l'impact** du développement sur les comptes de la Fondation.
- **Adapter les missions, organisation et moyens** des directions du siège en prévision des livraisons des nouveaux Villages.
- **S'assurer d'une bonne cohésion** et d'une bonne articulation de la gouvernance.



LES CONSTATS

- Une fondation solide financièrement dont le modèle éducatif est reconnu.
- Un développement très rapide (+30 % en 5 ans).
- La volonté que le Projet d'ACTION ENFANCE garde sa qualité et sa cohérence dans ce contexte de croissance.
- La nécessité d'apporter des garanties sur l'accueil des enfants et des adolescents ainsi que sur leur entrée dans la vie d'adulte.



UNE ÉLABORATION COLLABORATIVE

- Un chantier de Village se conduit sur 18 mois et implique les équipes de direction de la Fondation.
- Une réflexion collective a permis de dresser le bilan des années précédentes et de projeter les grands axes stratégiques des cinq prochaines années.



« J'ai été conquise par l'implication des équipes »

Catherine B. a fait le choix, avec son mari, de léguer une partie de leur patrimoine à la Fondation ACTION ENFANCE. Retour sur les raisons d'une décision bien réfléchie.



« Tous les professionnels sont très investis et bienveillants auprès des enfants et adolescents. » –

Après une vie très active, Catherine B. et son mari ont eu envie de léguer le fruit de leur travail à une Fondation dédiée à la Protection de l'enfance. « J'ai cherché une fondation solide et j'ai été admirative de l'engagement d'ACTION ENFANCE : les fratries y ont leur place et les jeunes adultes accèdent au soutien d'ACTION⁺. »

Catherine B. prend contact avec Véronique Imbault, responsable des legs. « Sa formation de notaire et ses conseils personnalisés m'ont convaincue », ajoute-t-elle. Par la suite, elle visite un Village ACTION ENFANCE. La gentillesse de chacun conforte sa décision. « J'ai été conquise par l'organisation chaleureuse et l'implication des équipes de la Fondation, toutes dédiées à aider les enfants et adolescents à se reconstruire. Cela a renforcé notre choix de léguer nos biens à cette Fondation. »

Une disposition lui tenait à cœur : réserver des legs particuliers et leurs assurances-vie à des proches. Ce qui fut prévu en instituant la Fondation ACTION ENFANCE légataire universelle, à charge pour elle de délivrer des legs nets de frais et droits aux personnes désignées.

Catherine B. illustre son choix par une belle pensée : « Nous avons eu de la chance dans la vie, il nous semble naturel de la partager. Je souhaite à tous les enfants qui n'ont pas choisi leur passé de découvrir leurs talents et d'avancer vers leur avenir, confiants et apaisés, grâce au soutien d'ACTION ENFANCE et de ses donateurs. »

Pour plus de renseignements sur les donations, les legs et les assurances-vie, contactez le service libéralités d'ACTION ENFANCE, ligne directe 01 53 89 12 44 / kristel.cohen@actionenfance.org - www.actionenfance.org